

Naissances selon la scolarité de la mère, Bas-Saint-Laurent, 2005-2007

Au cours de la période 2005-2007, près d'une naissance vivante sur dix (8 %) survenue dans la région du Bas-Saint-Laurent impliquait une mère dont la scolarité était inférieure à une 5^e secondaire; soit l'équivalent de ce qui prévalait pour l'ensemble du Québec (9 %). C'est dans la MRC Matane que l'on retrouvait le plus haut pourcentage de mères peu scolarisées (15 %), comparativement à 4 % pour la MRC Rimouski-Neigette.

Toujours à l'échelle du Bas-Saint-Laurent, les mères détenant un diplôme d'études secondaires comptaient pour une naissance vivante sur trois (32 %). Ce qui était statistiquement différent du 29 % enregistré pour l'ensemble du Québec. Avec leurs proportions élevées de mères détenant uniquement un niveau d'études secondaires, les MRC La Matapédia (44 %), Témiscouata (44 %) et La Mitis (42 %) présentaient également une différence significative sur le plan statistique par rapport à la région. À l'opposé, les plus faibles pourcentages de mères possédant un niveau de scolarité secondaire se retrouvaient dans les MRC Rimouski-Neigette (22 %) et Kamouraska (23 %); la première montrant une différence significative sur le plan statistique avec la région.

Quant aux mères possédant un niveau de scolarité collégial, elles comptent pour 32 %, proportion différente sur le plan statistique de celle du Québec (26 %). La MRC de Kamouraska se démarque de la région de façon significative avec 42 % des mères détenant une scolarité de niveau collégial, inversement aux MRC de La Matapédia et de La Mitis qui comptent 26 % des mères avec un niveau de scolarité collégial (différences non significatives).

Finalement, concernant les mères ayant un niveau de scolarité universitaire, près de trois Bas-Laurentiennes sur dix (28 %) détiennent ce niveau de scolarité contre un peu plus du tiers chez les Québécoises (36 %), cette différence est aussi significative sur le plan statistique. Dans la MRC de Rimouski-Neigette, cette proportion, qui est également différente de celle de la région sur le plan statistique, est de 43 % alors qu'elle est d'environ 20 % chez les mères Basques et Témiscouataines.

Tableau 1
**Répartition de naissances vivantes selon le niveau de scolarité de la mère,
territoires de MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005-2007**

Territoire	Niveau de scolarité de la mère				Total
	Moins que secondaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	Moyenne annuelle
	%	%	%	%	Nombre
La Matapédia	10,3	44,0 (+)	25,8	19,8	168
Matane	14,6	31,8	31,6	22,1	165
La Mitis	10,9	41,6 (+)	26,0	21,4	162
Rimouski-Neigette	3,5	22,4 (-)	31,1	43,0 (+)	467
Les Basques	8,8	39,5	31,2	20,5	68
Rivière-du-Loup	8,3	33,0	35,2	23,5	314
Témiscouata	9,9	43,6 (+)	27,1	19,4	182
Kamouraska	6,8	23,3	41,8 (+)	28,1	191
Bas-Saint-Laurent	8,1	32,2 (+)	31,6 (+)	28,1 (-)	1 716
Québec	8,8	29,1	25,8	36,3	71 908

(+)(-) MRC : valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de la région, au seuil de 0,05.

(+)(-) Région : valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Note : Les mères dont la scolarité est inconnue sont exclues des calculs.

Lexique :

Proportion de naissances vivantes selon la scolarité de la mère :

Proportion, pour une période donnée, de naissances vivantes selon le nombre d'années de scolarité de la mère, par rapport au nombre total de naissances vivantes dont la scolarité de la mère est connue, durant la même période.

Scolarité moyenne des mères :

Rapport, pour une période donnée, de la somme des années de scolarité des mères pour les naissances vivantes au nombre total des naissances vivantes dont la scolarité est connue, durant la même période.

Naissances vivantes :

Tout produit de conception, expulsé ou extrait complètement du corps de la mère, peu importe la durée de gestation, qui respire ou montre des signes vitaux tels que le battement de cœur, la pulsation du cordon ombilical ou tout mouvement d'un muscle volontaire.

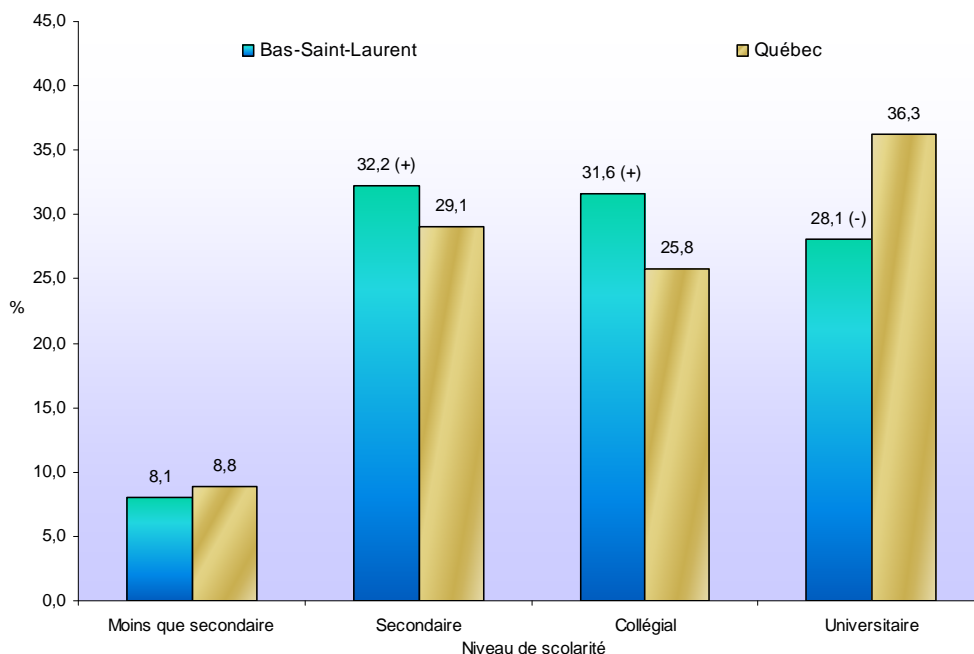
Années de scolarité :

La question portant sur la scolarité de la mère a changé à la toute fin de l'année 2005. On demande maintenant le dernier niveau de scolarité réussi par la mère. Les données ont été regroupées selon le dernier niveau de scolarité réussi de la manière suivante :

- les femmes s'étant vu attribuer de 0 à 10 années de scolarité sont dans la catégorie *Moins que secondaire*; les femmes s'étant vu attribuer de 11 à 13 années sont dans la catégorie *Secondaire*; les femmes s'étant vu attribuer 14 ou 15 années sont dans la catégorie *Collégial*; les femmes s'étant vu attribuer 16 années et plus sont dans la catégorie *Universitaire*.

NOTE : Les données des naissances vivantes dont la scolarité de la mère est inconnue ont été exclues des tableaux et figures du présent document. La proportion est de 5 %, pour la période 2005 à 2007, au Bas-Saint-Laurent, soit 90 femmes en moyenne annuellement. Au Québec, on parle de 11,6 % des mères dont la scolarité était inconnue.

Figure 1
Répartition de naissances vivantes selon la scolarité de la mère, moyenne annuelle, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005-2007

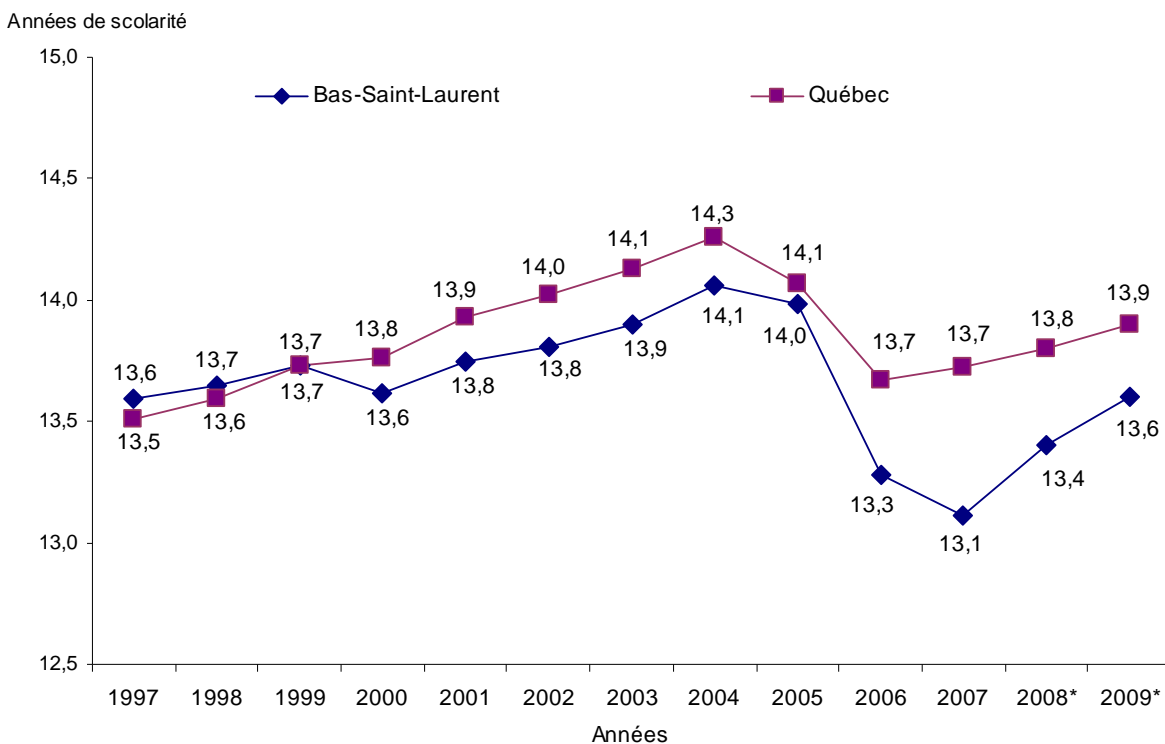


(+)(-) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Évolution de la scolarité de la mère

Depuis 1997, le niveau moyen de scolarité de la mère connaît une modeste tendance à la hausse, passant de 13,6 années de scolarité, à 14,1 années de scolarité en 2005, au Bas-Saint-Laurent. Le Québec vit une situation comparable, passant de 13,5 années de scolarité moyenne chez les mères, en 1997, à 14,0 années en 2005. Par contre, on peut remarquer qu'en 2006 et en 2007, il s'est produit une diminution de la scolarité moyenne des mères, tant au niveau provincial que régional mais davantage prononcée dans la région. Les données provisoires de 2008 et 2009 nous démontrent que la scolarité moyenne des mères tend à remonter après avoir connu cette baisse des deux années précédentes.

Figure 2
Évolution de la scolarité moyenne des mères,
Bas-Saint-Laurent et Québec, naissances vivantes de 1997 à 2009*

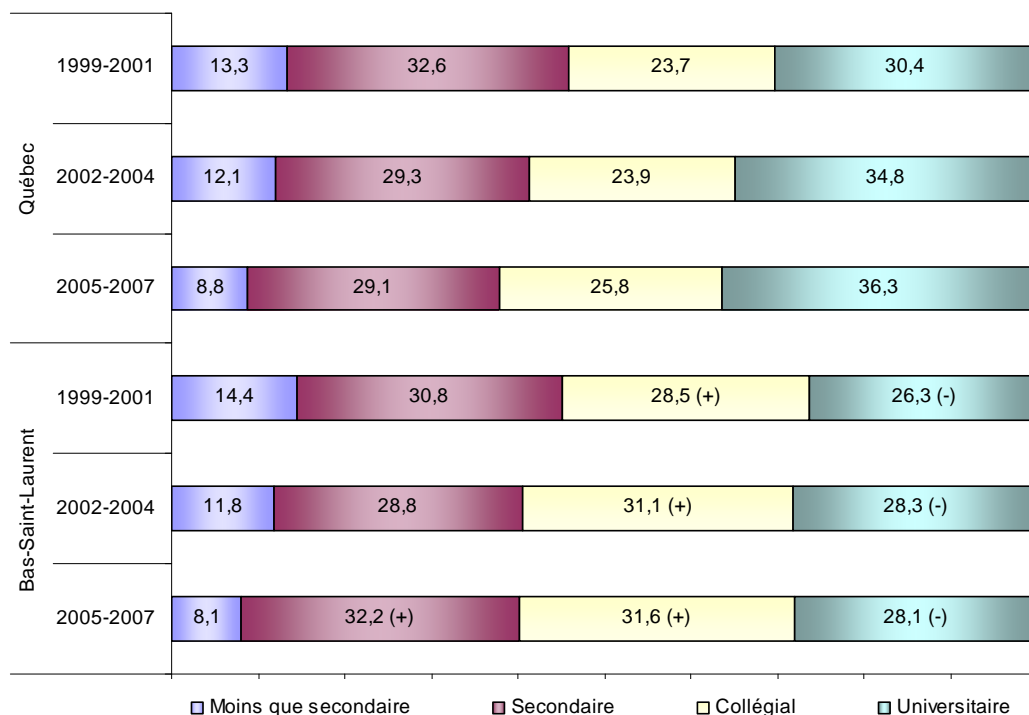


* Données provisoires pour 2008 et 2009.

Pour les périodes 1999-2001 à 2005-2007 (figure 3, page 4), on peut remarquer que le nombre de naissances vivantes dont la mère a une scolarité moindre que secondaire tendent à diminuer. Quant aux mères détenant un niveau de scolarité secondaire, entre les périodes 1999-2001 et 2002-2004, on observait aussi une légère baisse (31 % à 29 %), tandis qu'à la période 2005-2007, on constate que cette catégorie remonte de quelques points de pourcentage (32 %) dans la région, alors qu'au Québec, les proportions pour cette catégorie sont demeurées assez stables (33 %, 29 % et 29 % pour chacune des périodes). Quant aux proportions des mères détenant une scolarité collégiale ou universitaire, elles tendent toujours à augmenter, et ce, au Bas-Saint-Laurent comme au Québec. De 1999-2001 à 2005-2007, le Bas-Saint-Laurent affiche des proportions supérieures pour les naissances vivantes dont les mères ont une scolarité de niveau collégial, tandis que pour le niveau de scolarité universitaire, c'est le Québec qui présente les proportions les plus élevées.

Il est à noter que pour les périodes 1999-2001 à 2005-2007, le Bas-Saint-Laurent conserve toujours des différences significatives sur le plan statistique avec la province, quand on parle des niveaux de scolarité collégial et universitaire. Qui plus est, pour la période 2005-2007, on remarque aussi une différence significative sur le plan statistique entre la région et la province, pour le niveau de scolarité secondaire.

Figure 3
Répartition de naissances vivantes selon la scolarité de la mère, moyenne périodique, Bas-Saint-Laurent et Québec, 1999-2001, 2002-2004 et 2005-2007



(+)(-) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Sources :

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Fichier des naissances, 1999 à 2007.
 Institut national de santé publique du Québec, onglet *Plan commun de surveillance*, rapports du 31 août 2010.
 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC ET L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : Les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, gouvernement du Québec, p.78.

Ce document a été produit par l'équipe de surveillance, infocentre et ententes de gestion de la Direction de santé publique et des soins de santé primaires, à l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent en septembre 2010.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Nathalie Bérubé – 418 727-4516.